

Communiqué de presse

Comité intermunicipal



2 octobre 2023, 13h00

Le dossier des titres miniers préoccupe particulièrement les citoyennes, citoyens des municipalités de la MRC de Maskinongé et le comité de travail intermunicipal souhaite vous faire part de l'évolution des actions dans ce dossier.

La mairesse de Saint-Élie-de-Caxton a tout d'abord remercier les citoyens vigilants et engagés qui ont sonné l'alerte et qui ont contribué aux résultats d'aujourd'hui. Un merci tout particulier à Monsieur Gilbert Guérin, porte-parole de Creuse pas dans mon Caxton et aux membres de ce comité. Merci à Madame Annie Masson, pour sa précieuse aide à nos présentations ainsi qu'aux membres du comité citoyens de St-Boniface. Merci également à Éric Proulx et Yvan Lafontaine qui travaillent avec l'équipe de Saint-Mathieu-du-Parc.

Bien sûr, des remerciements ont aussi été adressés à monsieur Simon Allaire, député de Maskinongé qui porte la voix du groupe à Québec. « Il fait un travail admirable dans ce dossier et nous sommes honorés de bénéficier de cette belle collaboration. »

Que de chemin parcouru au cours des derniers mois.

- Les 3 municipalités ont d'abord passé des résolutions pour signifier aux compagnies minières la non-acceptabilité sur leur territoire.
- Suite à la demande de la MRC de Maskinongé, un moratoire de 6 mois, renouvelable, nous a été accordé pour éviter l'octroi de nouveaux titres miniers sur l'ensemble du territoire.
- Une plainte a été adressée au Ministère des Ressources naturelles et des Forêts contre des détenteurs de titres miniers qui ont procédé à de l'exploration sans préavis aux propriétaires de terrains et aux municipalités, tel qu'exigé dans la Loi sur les mines, une première au Québec.
- Des affiches sont installées dans nos 3 municipalités « incompatibles avec l'activité minière ». « Nous voulons protéger nos territoires et les rendre incompatibles avec l'activité minière. Et c'est là, la principale raison d'être du comité intermunicipal. »
- « Avec l'appui par résolution de la MRC de Maskinongé, nous avons sollicité une rencontre avec madame Maité Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, visite qui a eu lieu le 12 septembre dernier, une autre première au Québec. On se devait d'exprimer clairement nos préoccupations et ouvrir le dialogue. Nous avons senti une très grande ouverture, un intérêt marqué pour notre démarche et surtout une volonté ferme de faire bouger les choses, de changer les choses. »

Madame Plante poursuit ainsi : « le travail du comité intermunicipal ne se terminera pas avec cette rencontre chez la ministre. Je dirais plutôt qu'il se poursuit. Pour commencer, nous avons convenu

d'être en communication continue avec le bureau du député Simon Allaire, la ministre Maïté Blanchette Vézina et la MRC de Maskinongé.

Nous analyserons le rapport des consultations publiques dès sa parution. Nous ferons des recommandations et commentaires aux différents paliers gouvernementaux.

Enfin, un de nous sollicitera une place à la Commission d'aménagement de la MRC pour suivre les travaux faits à la MRC dans l'élaboration des TIAM sur le territoire, le tout réalisé en collaboration avec les services d'urbanisme des différentes municipalités. »

Monsieur Jocelyn Mélançon, conseiller municipal à Saint-Boniface, a transmis quelques statistiques au niveau du nombre, de la superficie et des détenteurs de titres miniers.

Territoire de Saint-Mathieu-du-Parc

- Superficie du territoire municipal: approx. 223 km²

- Avec 93 claims, environ 15% du territoire est « claimé »

Détenteurs de claims:

Lincoln Gold Mining: 14 claims (15%)

Ni-Co Énergie: 18 claims (19%)

Fayz Yacoub: 9 claims (10%)

Afzaal Pirzada 11 claims (12%)

Particuliers : 41 claims (44%)

Territoire de Saint-Élie-de-Caxton

-Superficie du territoire municipal: approx. 118 km².

-128 claims touchent au total ou en partie la municipalité de Saint-Élie de Caxton.

Détenteurs de claims:

Lincoln Gold Mining: 10 claims (8%)

Particuliers : 59 claims (46%)

Développement St-Élie: 41 claims (32%)

Ferme Winschester: 18 claims (14%)

Territoire de Saint-Boniface

-Superficie du territoire municipal: approx. 112 km².

-Avec 116 claims, 52% du territoire est « claimé » ce qui représente 58 km²/110 km².

Détenteurs de claims:

Lincoln Gold Mining: 51 claims (44%)

M. Fayz Yacoub: 16 claims (14%)

Ni-Co Énergie: 37 claims (32%)

Propriétaires privés: 12 claims (10%)

Monsieur Claude Mayrand, maire de Saint-Mathieu-du-Parc a fait part aux médias de l'étape d'aujourd'hui, soit « l'envoi des lettres de nos citoyens aux compagnies minières qui détiennent des claims dans nos 3 municipalités, les avisant qu'il leur est interdit de procéder à toute exploration ou exploitation minière sur leur terrain. Il s'agit ici d'un refus catégorique et significatif.

En effet, nous envoyons :

- 650 signatures de citoyens de Saint-Élie-de-Caxton
- 900 signatures de citoyens de Saint-Boniface
- 450 signatures de citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc

Pour un total de 2 000 signatures.

De plus, nous avons adressé des copies conformes à différents intervenants, entre autres la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, madame Maïté Blanchette Vézina, notre député monsieur Simon Allaire et le préfet de la MRC de Maskinongé, monsieur Jean-Yves St-Arnaud. »

Le Comité intermunicipal regroupe des élus des 3 municipalités, Saint-Boniface, Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Mathieu-du-Parc. Le travail dans le dossier est débuté depuis déjà plusieurs mois et se poursuivra aussi longtemps que nécessaire. En annexe, la carte démontrant les titres miniers détenus sur nos territoires, ainsi que le modèle de lettre de Saint-Mathieu-du-Parc que les citoyens ont adressé aux détenteurs de titres miniers.

